

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SALLE D'ESCALADE ROC n' POTES

SAISON 2009/2010

- Seuls les membres du club ROC' n Potes à jour de leur cotisation pourront accéder à la salle d'escalade en fonction des heures d'ouverture. Les membres d'autres clubs ardéchois ont la possibilité d'accéder à la salle en fonction du taux de la fréquentation (participation de 3€ pour les licenciés hors département). Dans tous les cas la licence FFME est obligatoire.
- Ouverture de la salle : une (ou deux personnes) s'engage(nt) à ouvrir la salle sur le même créneau horaire durant la saison. Dans le cas exceptionnel où personne ne pourrait assurer l'ouverture, le responsable s'engage à prévenir le maximum d'adhérents par le biais du forum.
- Ouverture hors créneaux + week-ends et jours pluvieux : les personnes ayant la gestion d'un créneau peuvent décider de l'ouverture de la salle de pan et doivent l'annoncer sur le forum le plus tôt possible.
- Rôle des responsables : ouvrir et fermer la salle aux horaires définis, contrôler les licences, faire appliquer le règlement intérieur, expliquer le fonctionnement de la salle aux nouveaux arrivants.
- Les enfants de plus de 16 ans peuvent accéder librement à la salle lors des créneaux horaires adultes avec autorisation écrite des parents (en y inscrivant les heures d'arrivée et de départ).
- Les enfants de moins de 16 ans peuvent accéder à la salle lors des créneaux horaires adultes accompagnés de leurs parents si ceux-ci sont licenciés.
- Les consignes :
 - Les chaussons d'escalade sont obligatoires.
 - Il est interdit de fumer dans la salle.
 - Toujours vérifier avant de grimper s'il n'y a pas un grimpeur au dessus (prioritaire).
 - Eviter de sauter du haut du mur, préférer désescalader quelques mètres avant de sauter.
 - Prévenir les grimpeurs lors de risque de chute (parade).
 - Les traversées sont autorisées si elles ne gênent pas les autres grimpeurs qui montent (prioritaires).
 - Interdiction de laisser les sacs à magnésie au milieu de la zone de réception ainsi que de les attacher autour de la taille en grimpant.
 - respecter le temps de grimpe des autres.L'ouverture des blocs est autorisée à tous les membres sous réserve de:
 - demander l'autorisation à l'ouvreur avant de démonter son bloc.
 - nettoyer les prises avant de les remonter.
 - garder le code des couleurs (lisibilité des passages).

Infos sur: <http://rocnpotes.blogspot.com>